



PREFET DU VAL DE MARNE

**CONTRAT DE VILLE DU HAUT VAL-DE-MARNE
PROGRAMMATION 2022
FICHE BILAN**

Nom du porteur	Ville : CHENNEVIERES-SUR-MARNE Association : CHALEUR ET PARTAGE
Adresse	3 Villa Franche Comté 94 430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE
Territoire du projet	<input checked="" type="checkbox"/> Bois l'Abbé (Chennevières-sur-Marne) <input type="checkbox"/> Haie Griselle (Boissy-Saint-Léger)
Intitulé de l'action	SOUTIEN A LA SCOLARITE, ACCOMPAGNEMENT A LA PARENTALITE ET INITIATION A L'INFORMATIQUE ET L'ALPHABETISATION
Pilier	<input checked="" type="checkbox"/> Cohésion sociale <input type="checkbox"/> Cadre de vie et renouvellement urbain <input type="checkbox"/> Développement économique et emploi
Dates auxquelles s'est déroulée l'action	Tout au long de l'année, du lundi au samedi hors vacances scolaires et mercredi.
Lieu(x) de réalisation de l'action (structure, quartier...)	Dans notre local au 3 villa Franche Comté, 94 430 Chennevières-sur-Marne, au Centre municipal la Colline, à l'Eglise Paroisse Saint Jean XXIII, dans le quartier du Bois l'Abbé.
Public effectivement touché (Rappeler le public initialement visé)	- Public initialement visé : Enfants en difficulté scolaire de 6 à 11 ans. Parents du quartier. Personnes en situation de fracture numérique. Personnes ayant besoin d'apprendre le français. - Public effectivement touché : Enfants en difficulté scolaire de 6 à 11 ans. Parents du quartier. Personnes en situation de fracture numérique. Personnes ayant besoin d'apprendre le français. - Nombre de personnes bénéficiaires :

297 personnes, toutes habitent à Chennevières-sur-Marne et toutes sont issues du quartier réglementaire du Bois l'Abbé.

- **Personnes bénéficiaires par âge et par sexe :**

Age	Hommes	Femmes	Total
0-5 ans			
6-15 ans	113	120	233
16-17 ans			
18-25 ans			
26-64 ans	14	50	64
65 ans et plus			
Total	127	170	297

Objectifs obtenus par rapport aux objectifs fixés

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Soutien scolaire :

Objectif initial = 35 inscrits visés.

Bilan final effectif de 50 enfants.

Le niveau des enfants, encadrés, a largement progressé.

Evolution : 43 élèves pour l'année scolaire 2021-2022, et 50 élèves sur l'année scolaire en cours (11 élèves en commun sur les deux années).

6 élèves du secondaire inscrits pour les cours du samedi.

Sorties pédagogiques :

L'objectif qui était principalement de sortir les enfants de leurs environnements habituels et de les ouvrir à la culture, aux sciences et aux activités sportives, de développer l'esprit d'entraide et de camaraderie a trouvé un écho favorable chez les enfants qui sont demandeurs.

Les personnes bénéficiaires :

- 2 sorties sportives : 15 enfants pour la première et 19 pour la seconde.
- Sensibilisation à l'écologie à la Plaine des bords : 17 enfants et 3 adultes lors de la balade pédagogique de la plaine des bords.
- 23 enfants lors de la visite du musée de la Gendarmerie.
- 47 enfants lors des sorties à la Cité des sciences : 23 enfants et 4 accompagnateurs lors de la première et 24 enfants et 3 accompagnateurs lors de la seconde.
- 34 enfants et 7 adultes lors de la sortie au domaine de Chaalis.

Accompagnement à la parentalité :

Cette année nous avons eu pour objectif de créer du lien social dans notre quartier multiculturel au travers de toutes les classes d'âge.

Nos actions ont été menées en collaboration avec le Centre municipal la Colline.

Les personnes bénéficiaires :

	<ul style="list-style-type: none"> - 14 parents et 17 enfants lors de la soirée parentalité autour de la responsabilité des parents dans le devenir de leurs enfants. - 25 personnes lors de la rencontre autour des droits de la femme. Thème abordé : les femmes précurseurs ayant eu un impact majeur dans la vie des femmes jusqu'à ce jour. - 2 rencontres autour de thème : « qu'est-ce qu'un parent et quels sont les droits et des devoirs des enfants ? » 26 enfants touchés : 25 présents à la première rencontre et 26 à la seconde, ce qui veut dire qu'un s'est rajouté à ceux présents à la première rencontre. <p>Cours d'alphabétisation et d'informatique pour adultes : Les cours d'initiation à l'informatique et d'alphabétisation ont également pu être menés de manière plus pérenne du fait du recrutement d'un adulte relais en août 2022.</p> <p><u>Les personnes bénéficiaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation : 10 adultes inscrits aux cours. - Initiation à l'informatique : 8 adultes inscrits aux cours.
<p>Difficultés rencontrées</p>	<p>Cours d'alphabétisation et d'informatique pour adultes : On note, chez certains adultes, un problème d'assiduité et de capacité de travail (disponibilité intellectuelle ou temps libre). Certains ne participent pas régulièrement aux cours, voire renoncent, ce qui ne permet pas d'assurer une consolidation des acquis.</p> <p>Les groupes n'étant pas composés de personnes aux niveaux homogènes, ou ayant suivis régulièrement tous les cours, il est impossible d'établir un programme sur l'année, sur le format de cours magistraux. Un suivi et un apprentissage individualisé est donc nécessaire, ce qui limite le nombre de personnes pouvant être accueillies.</p> <p>Par ailleurs un travail à domicile s'avère nécessaire d'une semaine sur l'autre afin de consolider les acquis, ce qui n'est généralement pas effectué, soit par manque de motivation concernant le français, soit par l'absence de matériel informatique à domicile.</p> <p>Soutien scolaire : Le travail demande beaucoup d'énergie car il faut gérer la discipline en même temps que le travail scolaire. De plus, les enfants ne sont pas à même de rester concentrer durant une heure entière après une longue journée d'école, et des problèmes d'attention (notamment liés à la fatigue) sont notés.</p> <p>Parentalité : Si nous avons pu, cette année, mobiliser des hommes, nous espérons faire mieux dans l'avenir.</p>

<p>Des partenaires de la Politique de la Ville ont-ils procédé à une visite du lieu de l'action ?</p>	<p>Non</p>
<p>Description précise de l'action et de sa mise en œuvre</p>	<p>Date de démarrage : 01/01/2022 (21/09/2022 pour les cours pour adultes) Date de fin : 01/01/2023 (toujours en cours)</p> <p>- <u>Le soutien scolaire</u> se déroule le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 16h30 à 18h, hors vacances scolaires. La première demi-heure est consacrée au goûter et à la mise en place des enfants, qui sont répartis par classes sur deux salles (CP-CE1-CE2, et CM1-CM2). Il leur est demandé de nettoyer leur place avant de commencer. À 17h, la priorité est donnée aux devoirs que les enfants ont à faire pour le lendemain. Une fois les devoirs effectués, une activité est choisie par l'encadrant, en fonction des lacunes ou des potentialités de l'enfant, d'éventuels problèmes disciplinaires, ou de l'envie de l'enfant s'il a bien travaillé.</p> <p>Cette année scolaire 2022/2023, nous comptons 50 enfants inscrits, et accueillons en moyenne 25 enfants par jour. Chaque enfant est généralement présent deux jours par semaine, à l'exception de ceux qui sont le plus en difficulté et que nous acceptons de prendre en charge tous les jours. L'encadrement est assuré par 23 bénévoles et un salarié, répartis sur la semaine en fonction de leurs disponibilités (entre 4 et 8 encadrants par jour). Un carnet de suivi de l'enfant est mis à disposition des bénévoles afin d'assurer une cohérence dans l'apprentissage en cas de passage de relais.</p> <p>Les cours du samedi ont lieu de 14h à 16h, avec un professeur bénévole pour un groupe de 4 collégiens et 2 lycéens.</p> <p>- <u>Sensibilisation à la parentalité :</u> Le 08/03/2022 : rencontre à l'occasion de la journée de la femme dans une pièce mise à disposition à l'église Jean XXIII. Nous avons préparé la salle en installant les tables et les chaises. Nous avons eu un débat sur la ménopause mené par un intervenant issu du monde médical. Nous avons poursuivi le débat autour d'une collation qui était l'occasion de nouer un lien de convivialité. Les bénévoles ont nettoyé la salle.</p> <p>Le 28/10/2022 : soirée organisée en partenariat avec le centre municipal la Colline. La soirée a démarré à 19h par un temps d'accueil et de collation. A 19h30, les enfants ont été mis dans une salle à part pour visionner un film. Les adultes ont été invités à participer à deux groupes d'échanges sur différentes thématiques pendant 40</p>

minutes, suivies de 20 minutes de restitution/ discussion commune.

Thématiques proposées aux participants :

1 De quelle manière votre rapport avec votre enfant va déterminer ce qu'il sera demain ?

2 En quoi l'attitude négative des parents peut avoir un impact sur leur enfant ?

3 Que faut-il faire, en tant que parent, pour que votre enfant ait un bel avenir ?

4 Quel rôle doit jouer un parent dans la réussite scolaire de l'enfant ?

5 Dans le choix des fréquentations ?

6 Dans le choix des occupations ?

7 Comment l'enfant peut se développer s'il n'est pas accompagné par ses parents ?

Nous avons par la suite partagé un repas tous ensemble jusqu'à 22h.

- **Sorties pédagogiques :**

1) 09 février 2022 : musée de la Gendarmerie.

Le groupe de 21 enfants et 4 encadrants a pris les transports pour aller à Melun. Arrivé à 10h00, l'atelier découverte à durée 2h00. Pendant ce moment nous avons parcouru l'histoire de la gendarmerie à travers les siècles (tenues vestimentaires, armes et moyens de transports).

Pendant ce moment nous avons parcouru l'histoire de la gendarmerie à travers les siècles et à travers elle l'histoire de la France. Nous avons aussi découvert les tenues vestimentaires et les armes. Les enfants ont posé beaucoup de questions et ont aimés cet atelier. Le but de cette sortie est de rapprocher les enfants des forces publiques, peut-être aussi de susciter des vocations.

2) Le 16 mars 2022 : Sortie sportive.

Les enfants ont pu faire du vélo et courir au parc des Bordes durant deux heures, ce qui a permis à certains enfants de découvrir le vélo et d'occuper leurs mercredi après-midi avec des activités bénéfiques pour la santé.

3) Le 15 mai 2022 : Balade découverte de la plaine des Bordes avec 16 enfants.

De 14h00 à 15h30, un guide nous a conduit afin de nous présenter le site et ses activités. De 16h00 à 18h00 une conteuse, au travers de l'histoire « Vous êtes des animaux comme nous », nous a sensibilisé à l'écologie, puis a permis aux enfants de s'exprimer par la peinture.

4) Les 08/06 et 09/11 : Sortie à la Cité des sciences. Nous avons pris le bus, le RER et le métro. Les enfants ont ainsi pu découvrir la science au travers de différentes expositions. Le matin ils ont participé aux activités de la cité des enfants, permettant d'expérimenter et de découvrir la science de manière ludique. L'après-midi fut consacrée à la visite de la cité des sciences dans son ensemble.

5) Le 14/01/23 : Sortie au domaine de Chaalis.
 Les enfants ont pu visiter le patrimoine culturel de la France, et découvrir une abbaye cistercienne, fondée en 1137 par le roi Louis VI. Nous nous sommes divisés en deux groupes. Le 1^{er} groupe a participé à un atelier parfumerie de 10h30 à 11h30. Le second a effectué la visite de l'abbaye en simultané. L'après-midi, les groupes se sont inversés. L'atelier parfumerie visait à leur faire comprendre le processus de création d'un parfum. Nous avons ensuite procédé à une visite collective des jardins jusqu'à l'heure de départ.

- **Les cours pour adultes :**

Les cours d'initiation à l'informatique et d'alphabétisation/ expression ont lieu de manière hebdomadaire, le mercredi et jeudi durant 2h, y compris pendant les vacances scolaires. Chaque élève bénéficie d'un accompagnement individualisé et d'un poste de travail informatique. Des supports de cours et des feuilles sont également mis à dispositions pour les cours de français. Les cours s'effectuent sur ordinateur ou dans une salle de classe avec un tableau.

Points travaillés :

- Informatique : utilisation du clavier et de la souris, familiarisation avec les fonctions de bases du bureau, navigation sur internet (mail, sites sécurisés etc.), Word, utilisation d'un smartphone....
- Français : Alphabétisation, apprentissage de la lecture et de l'écriture, expression orale, conjugaison, orthographe, grammaire...

Moyens mis en œuvre :

Moyens matériels :

Local d'accueil, cahiers, stylos, marqueurs, ordinateur, tableaux, livres, imprimante, feuilles de brouillon, goûter des enfants sur place, produits d'entretiens, électroménager.

Moyens humains :

	Nombre de personnes	Nombre en ETP
PERSONNEL RÉMUNÉRÉ		
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)		
Adultes-Relais	1	0.3
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		

	PERSONNEL NON RÉMUNÉRÉ		
	Bénévoles	32	1,5
	Volontaires en service civique		
	Personnel mis à disposition « gratuite »		
Indicateurs d'évaluation de l'action utilisés	<p>Enregistrement des présences (Tableau de présence), avec une fréquentation de nos cours en hausse par rapport à l'année dernière.</p> <p>La fréquentation des cours pour adultes s'est stabilisée, malgré un renoncement de plusieurs d'entre eux. Nous accueillons de manière hebdomadaire 2 à 4 personnes pour les cours d'informatique, et 3 à 6 personnes pour les cours de français.</p> <p>Nous avons eu des retours positifs de la part de professeurs et de parents concernant les progrès de certains enfants, sur le plan scolaire et comportemental.</p> <p>Les progrès sont également soulignés par l'équipe d'encadrants, et nous transmettons nos appréciations au centre municipal pour les élèves qui sont à la fois inscrits à nos cours de soutien et aux leurs.</p>		
Financement de l'action	<p>Est-il prévu une participation financière des bénéficiaires (ou du public visé) de l'action ?</p> <p>Pour l'année 2022/2023 nous faisons payer une cotisation annuelle de 20 euros par famille (contre 10 € en 2021/2022), qui permet à tous les membres d'une même famille de bénéficier de nos différentes activités.</p> <p>Des participations financières sont demandées pour les sorties qui nécessitent un gros budget.</p>		
	<p>Pratiques tarifaires appliquées à l'action (gratuité, tarifs modulés, barème, prix unique, etc.) :</p> <p>Il n'a pas été demandé de contribution financière aux parents pour les cours pour adultes, les actions de soutien scolaire, et de sensibilisation à la parentalité.</p> <p>La sortie au domaine de Chaalis a nécessité une contribution de 8 euros par enfants (gratuité au-delà de deux enfants par famille).</p>		

Règles de répartition des charges indirectes affectées à l'action subventionnée (ex : quote-part ou pourcentage des loyers, des salaires, etc.) :

Les actions subventionnées représentaient 90% des activités de l'association en 2022. La règle de répartition des charges indirectes était basée sur ce pourcentage.

Le salaire de l'adulte relais est subventionné par la préfecture.

Expliquer et justifier les écarts significatifs éventuels entre le budget prévisionnel de l'action et le budget final exécuté :

L'écart entre le budget prévisionnel de l'action (6 800 €) et le budget final (10 165 €) est dû au fait que les demandes de subventions à la CAF et au département n'ont pas été réalisées (soit 2800 €). Par ailleurs nous avons reçu 3 134 € de la commune, contre 2 000 € prévus initialement.

Nous avons également utilisé des ressources initialement affectées sur 2021 pour l'année 2022 (achat d'ordinateur, soit 745 € de reprise sur provisions des subventions politique de la ville accordées en 2021).

Le reste du différentiel s'explique par l'accord d'une subvention par la préfecture, pour le financement du poste d'adulte relais (3 341 €, part du salaire liée aux actions).

Contributions volontaires en nature affectées à la réalisation du projet ou de l'action subventionnée ? (Les « contributions volontaires » correspondent au bénévolat, aux mises à disposition gratuites de personnes ainsi que de biens meubles (matériel, véhicules, etc.) ou immeubles. Leur inscription en comptabilité n'est possible que si l'association dispose d'une information quantitative et valorisable sur ces contributions volontaires ainsi que de méthodes d'enregistrement fiables)

Bénévolat en 2022 :

Soutien scolaire :

7 bénévoles * 4 jours (par semaines) * 1,5 heures par jour * 36 (semaines de cours dans l'année scolaire) = 1 512 heures
1 512 h * 11,07 € (smic horaire brut) = 16 738€

Sorties pédagogiques :

4 bénévoles * 5 jours * 4 heures par jour = 80 heures à l'année
80h * 11.07 € = 886 €

Soirée parentalité -débat :

5 bénévoles*5 heures* 1 soirées= 25 heures
25h * 11.07 € = 277 €

Total heures de bénévolat consacrées aux actions dans l'année :
1617 heures

Total valorisation du bénévolat : 17 901 €

Mise à disposition gratuite de biens immeubles :

Mise à disposition du local = **9 950 €** sur l'année

Mises à disposition de la salle de l'église Jean Xxiii + tables + chaise. Soit **350 €** (prix pratiqué par le prêtre pour la location de la salle).

Total valorisation des mises à disposition : **10 300 €**

Observations à formuler sur le compte-rendu financier de l'opération subventionnée :

Le versement de la subvention politique de la ville ayant été effectué en fin d'année 2022, il ne nous aurait pas été possible de mettre en œuvre toutes les actions dans le délai initialement prévu si nous n'avions pas déjà bénéficié de financements au préalable.